



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

établissements

Question écrite n° 33192

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à Mme la secrétaire d'État aux programmes immobiliers de la justice de lui fournir une liste ainsi que des indications chiffrées sur les travaux engagés ou programmés par ses services pour le département des Côtes-d'Armor.

Texte de la réponse

Mme le secrétaire d'état aux programmes immobiliers de la justice indique à l'honorable parlementaire les données chiffrées relatives aux travaux engagés ou programmés par ses services pour le département des Côtes-d'Armor : I. Services judiciaires : A. Opérations en cours ou récemment terminées : tribunal de grande instance (TGI) de Saint-Brieuc : mise en sécurité électrique de première urgence. 80 KEUR ont été alloués en 2003. Cette opération est terminée ; tribunal d'instance (TI) de Dinan : travaux d'urgence : réfection façades, charpente, toiture. 100 KEUR ont été alloués en 2003, mais la mairie prend finalement les travaux à sa charge ; tribunal de grande instance (TGI) de Dinan : rénovation de la salle d'audience. Sur un coût total de 225 KEUR, un montant de 50 KEUR a été affecté en 2003 pour les études. Il est actuellement procédé aux mesures de publicité pour recruter la maîtrise d'oeuvre. Le solde de 175 KEUR pourra être couvert en 2005 pour engager les marchés de travaux ; tribunal d'instance (TI) de Louédac : études et travaux confortatifs de sécurité sur la charpente et la couverture. 100 KEUR ont été alloués en 2002. Le diagnostic solidité mené préalablement a mis en évidence des risques imminents pour la sécurité des personnes et a prescrit des travaux urgents de charpente et de couverture ; tribunal d'instance (TI) de Guingamp : réhabilitation : aménagement de bureaux au 2e étage du bâtiment. Coût total 72 KEUR. Les crédits pour cette opération ont été affectés en 2003 ; tribunal de grande instance (TGI) de Guingamp : création de bureaux et modernisation de la salle d'audience. Tous les financements en autorisation de programme, ont été assurés dont le solde, soit 180 KEUR mis en place dans le cadre de la loi de finances 2004 ; conseil des prud'hommes (CPH) de Guingamp : création de locaux pour le tribunal pour enfants (TPE). D'un coût total de 500 KEUR en 2003, cette opération consiste à restructurer des locaux du CPH qui étaient surdimensionnés pour cette juridiction, afin d'y regrouper le TPE et le CPH. La consultation des entreprises est en cours. Le début des travaux est prévu en principe pour septembre 2004. B. Opérations programmées : dans la perspective à moyen terme de la création de deux silos d'archives judiciaires interdépartementaux pour le ressort de la cour d'appel de Rennes, dont l'un pour la Bretagne-Sud est en cours d'agrandissement à Locminé (Morbihan). En ce qui concerne l'autre centre destiné à la Bretagne-Nord il est procédé à une recherche d'un site en Ille-et-Vilaine ou en Côtes-d'Armor. II. Services pénitentiaires : Le département des Côtes-d'Armor ne compte qu'un seul établissement pénitentiaire, à savoir la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. S'agissant de cet établissement, une opération est actuellement en cours de réalisation et consiste, en la création de 3 places de détention supplémentaires pour un montant de 5 000 euros.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33192

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : programmes immobiliers de la justice

Ministère attributaire : programmes immobiliers de la justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 février 2004, page 974

Réponse publiée le : 30 mars 2004, page 2714